

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1838.

Rapport fait par M. D.-J. LEJEUNE, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur IGNACE - MARCELLIN KRUSZEWSKI.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS ,

Par requête du 30 avril 1837, adressée à la Chambre des Représentants, le sieur Ignace-Marcellin Kruszewski, colonel commandant le 2^e régiment de chasseurs à cheval et commandant *ad interim* la brigade de cavalerie, demande la naturalisation ordinaire.

Né à Lustawice, département de Kalisz, en Pologne, le 6 janvier 1799, il entra au service militaire, comme cadet, dans le régiment des chasseurs à cheval de la garde polonaise en 1816, et passa successivement par tous les grades, depuis celui de porte-enseigne jusqu'à celui de colonel.

Il se distingua dans les campagnes de la Pologne contre les Russes en 1831. D'après son état de service, il prit part en 1831 à sept batailles et à douze combats, dont le dernier eut lieu le 16 septembre. C'est dans ce court espace de temps qu'il a obtenu successivement les grades de capitaine, de major, de lieutenant-colonel et de colonel, et qu'il a reçu les décorations de la croix militaire de Pologne, en or, et de la même croix émaillée.

Après la chute malheureuse de la Pologne, il s'était retiré à Dresde. Au commencement de 1832 il fut appelé au service de la Belgique; il s'empressa de répondre à cette preuve de la confiance du roi et fut admis dans les rangs de l'armée belge, dans laquelle il a continué à servir sans interruption depuis le 30 avril 1832.

Un arrêté royal du 23 septembre 1835, lui confère la nomination de chevalier de l'ordre de Léopold.

Le rapporteur,
D.-J. LEJEUNE.

Le président,
DU BUS aîné.